



# Blueprint Schools Phase 2 - 2025 Quarter 1 Report

March 2025



[bit.ly/PGCPS-Blueprint](http://bit.ly/PGCPS-Blueprint)



# **Plan directeur pour les écoles de PGCPS - Phase 2**

## **Rapport trimestriel n° 1 de 2025**

### **Sommaire**

**Sommaire exécutif | 3**

**Profils de projets | 5**

**Progrès du programme | 9**

    Progrès de la construction | 9

        Mise à jour de la construction par site | 9

    Modification de la résolution relative au protocole d'accord | 11

**Déclaration Finale | 12**

## RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Progressive Education Partners, LLC (PEP) a soumis 95 % des plans de construction et obtenu les permis de nivellement grossier et fin. Ils ont commencé les travaux de chantier et de construction dans les écoles du groupe A et à Robert Frost de Maternelle-8e année, les trois premières des huit écoles prévues dans le cadre de ce programme. PGCPS a réparti les écoles en trois groupes (A, B et C), chacun ayant des dates spécifiques de préparation à la réouverture des écoles, comme indiqué ci-dessous :

École	Date prévue pour la mise en service du groupe/de l'école	Estimation en mètres carrés	Description
École primaire Margaret Brent	A (Juillet 2026)	101.586	Démolition de l'École primaire Glenridge hors site et construction de la nouvelle École primaire Margaret Brent
École primaire Templeton		107.905	Démolition de l'École primaire Templeton existante et construction d'une nouvelle École primaire Templeton
École primaire de Hyattsville		113.000	Démolition de l'École primaire actuelle de Hyattsville et construction d'une nouvelle École primaire de Hyattsville
École Robert Frost de maternelle à 8e année	B (Juillet 2027)	230.778	Démolition de l'École primaire Robert Frost existante sur le site, démolition du Collège Charles Carroll actuel hors site, démolition de l'École primaire Carrollton actuelle hors site, et construction d'une nouvelle École sur le site de Robert Frost (Maternelle-8e année).
École primaire Fairwood		82.462	Démolition de l'École primaire Woodmore existante hors site et nouvelle construction de l'École primaire Fairwood
École de la région de Brandywine (Maternelle-8e année) <sup>(1)</sup>		194.476	Démolition du Collège Gwynn Park, démolition de l'École primaire de Brandywine et construction d'une nouvelle École primaire de la région de Brandywine (Maternelle-8e année).
École primaire James E. Duckworth		92.221	Démolition de l'École primaire existante James E. Duckworth et construction d'une nouvelle École primaire James E. Duckworth
École primaire Springhill Lake	C (Juillet 2028)	104.608	Démolition de l'école primaire existante de Springhill Lake et construction d'une nouvelle École primaire de Springhill Lake

PEP et les écoles publiques du comté de Prince George (PGCPS) collaborent avec le département des permis, des inspections et de l'application de la loi (DPIE) du comté de Prince George, la commission sanitaire de la banlieue de Washington (WSSC), la commission du parc et de l'aménagement du Maryland-National Capital (MNCPPC) et d'autres organismes chargés de délivrer les permis depuis le début de la période de l'accord de négociation exclusive (ENA) afin de faciliter les processus de délivrance des permis et de conception. PEP a fourni 95 % des plans de construction pour l'école primaire Margaret Brent, l'école primaire Templeton et l'école Robert Frost de Maternelle-8e année. Ces plans sont actuellement examinés par Kathy Dixon Architects (consultant en conception PGCPS), la Commission interagences sur la construction scolaire (IAC) et un ingénieur indépendant. Les évaluateurs ont soumis leurs commentaires, et les architectes de PEP sont en train d'ajuster les plans. De plus, PEP a soumis les plans à 65 % pour les écoles du groupe B, qui sont également en cours d'examen. PGCPS et le PEP ont organisé des réunions communautaires pour les écoles restantes et attendent désormais de fixer les dates des audiences obligatoires. PGCPS a soumis deux projets de documents et des documents supplémentaires à l'IAC afin de préparer notre rapport annuel destiné à l'Assemblée législative de l'État, conformément aux dispositions du protocole d'accord quadripartite (MOU). En outre, le comté a transféré des fonds au fonds de l'IAC, et l'IAC travaille avec PGCPS pour transférer les fonds de l'État et du comté sur le compte séquestre.

Le gouvernement du comté de Prince George et le département des bibliothèques ont convenu des conditions d'une servitude sur le terrain de la bibliothèque afin de permettre l'accès des bus au site de l'école primaire Margret Brent. Dans le cadre de cet accord, PEP apportera des améliorations au terrain de la bibliothèque afin d'améliorer le drainage et l'entrée de la propriété.

Alors que le PEP et PGCPS ont toujours bien collaboré, un différend a éclaté quant à savoir qui devait prendre en charge le coût des travaux d'amélioration du réseau d'évacuation des eaux pluviales exigés par le DPIE. Le coût est estimé à 890 000 \$. Chaque partie se réfère à différentes sections du contrat pour déterminer laquelle d'entre elles doit prendre en charge les coûts supplémentaires, et ce litige sera probablement soumis à l'arbitrage.

En règle générale, toutes les activités menées dans le cadre du programme fonctionnent conformément aux dispositions du protocole d'accord et du contrat. Afin d'améliorer notre réactivité et nos performances entre PGCPS et le gouvernement du comté de Prince George, mon bureau demande l'approbation d'une résolution modifiant le protocole d'accord, établissant un processus d'approbation des ordres de modification inférieurs à 750 000 dollars.

*Shawn Matlock*

*Directeur, Bureau de la planification et du développement des infrastructures alternatives*

## PROFILS DU PROJET

### École primaire Margaret Brent



**Statut du projet :** Construction

**Quartier :** New Carrollton

**Adresse :** 5816 Lamont Terrace, New Carrollton, MD 20784

**Configuration des classes :** Prématernelle - 5e année

**Capacité :** À déterminer

**Superficie en mètres carrés :** À déterminer

**Directeur :** À déterminer

**Surintendants adjoints :**

- Dr Kasandra G. Lassiter

**Conseil du comté du District 3**

**Légitimatif de l'État du District :** 22

**District de la Commission scolaire :**  
2

### École primaire de Templeton



**Statut du projet :** Construction

**Quartier :** Riverdale Park

**Adresse :** 6001 Carters Ln, Riverdale Park, MD 20737

**Configuration des classes :** Prématernelle - 5e année

**Capacité :** À déterminer

**Superficie en mètres carrés :** À déterminer

**Directrice :** Amy Robinson

**Surintendants adjoints :**

- Dr Kasandra G. Lassiter

**Conseil du comté du District 3**

**Légitimatif de l'État du District :** 47A

**District de la Commission scolaire :**  
4

## PROFILS DU PROJET (suite)

<b>École primaire de Hyattsville</b>	
	
<p><b>Statut du projet :</b> Conception <b>Quartier :</b> Hyattsville, West Riverdale, University Park <b>Adresse :</b> 5311 43rd Avenue, Hyattsville, MD 20781 <b>Configuration des classes :</b> Prématernelle - 5e année <b>Capacité :</b> À déterminer <b>Superficie en mètres carrés :</b> À déterminer <b>Directeur :</b> Dr Richard T. McKee Jr.</p>	<p><b>Surintendants adjoints :</b><ul style="list-style-type: none"><li>• Dr Kasandra G. Lassiter</li></ul><b>Conseil du comté du District 2</b> <b>Légitif de l'État du District :</b> 22 <b>District de la Commission scolaire :</b> 3</p>

<b>École Robert Frost de maternelle à 8e année</b>	
	
<p><b>Statut du projet :</b> Construction <b>Quartier :</b> New Carrollton <b>Adresse :</b> 6419 85th Ave, New Carrollton, MD 20784 <b>Configuration des classes :</b> Prématernelle - 5e année <b>Capacité :</b> À déterminer <b>Superficie en mètres carrés :</b> À déterminer <b>Directeur :</b> À déterminer</p>	<p><b>Surintendants adjoints :</b><ul style="list-style-type: none"><li>• Dr Kasandra G. Lassiter</li><li>• Dr Ameila Coleman</li></ul><b>Conseil du comté du District 3</b> <b>Légitif de l'État du District :</b> 22 <b>District de la Commission scolaire :</b> 2</p>

## **PROFILS DU PROJET (suite)**

### **École primaire Fairwood**



**Statut du projet :** Conception

**Quartier :** Bowie

**Adresse :** 13250 Fairwood Pkwy, Bowie, MD 20720

**Configuration des classes :** Prématernelle - 5e année

**Capacité :** À déterminer

**Superficie en mètres carrés :** À déterminer

**Directeur :** À déterminer

**Surintendants adjoints :**

- Dr Kasandra G. Lassiter

**Conseil du comté du District 6**

**Légitif de l'État du District :** 24

**District de la Commission scolaire :**

5

### **École de la région de Brandywine de maternelle-8e année**



**Statut du projet :** Conception

**Quartier :** Brandywine

**Adresse :** 8000 Dyson Rd, Brandywine, MD 20613

**Configuration des classes :** Prématernelle - 8e année

**Capacité :** À déterminer

**Superficie en mètres carrés :** À déterminer

**Directeur :** À déterminer

**Surintendants adjoints :**

- Dr Kasandra G. Lassiter
- Dr Ameila Coleman

**Conseil du comté du District 9**

**Légitif de l'État du District :** 27B

**District de la Commission scolaire :**

9

## **PROFILS DU PROJET (suite)**

### **École primaire James E. Duckworth**



**Statut du projet :** Conception

**Quartier :** Beltsville, Calverton

**Adresse :** 11201 Evans Trail, Beltsville, MD 20705

**Configuration des classes :** Prématernelle - 5e année

**Capacité :** À déterminer

**Superficie en mètres carrés :** À déterminer

**Directrice :** Dr Selena Swilling

**Surintendants adjoints :**

- Dr Kasandra G. Lassiter

**Conseil du comté du District 1**

**Légitif de l'État du District : 21**

**District de la Commission scolaire :**

1

### **École primaire Springhill Lake**



**Statut du projet :** Conception

**Quartier :** Greenbelt, Hollywood

**Adresse :** 6060 Springhill Drive, Greenbelt, MD 20770

**Configuration des classes :** Prématernelle - 5e année

**Capacité :** À déterminer

**Superficie en mètres carrés :** À déterminer

**Directrice :** Trena Wilson

**Surintendants adjoints :**

- Dr Kasandra G. Lassiter

**Conseil du comté du District 4**

**Légitif de l'État du District : 22**

**District de la Commission scolaire :**

2

## PROGRÈS DU PROGRAMME

### Phase 2- Début de la construction

Les activités de construction ont commencé pour la première série d'écoles : École primaire Margaret Brent, École primaire Templeton et École primaire Robert Frost (maternelle à la 8e année). La démolition intérieure, la décontamination et le rasage des bâtiments existants ont été achevés à Templeton et Robert Frost. L'installation des pieux géotechniques et le nivellation de la plate-forme de construction sont terminés à Margaret Brent. Les travaux d'aménagement du site et d'assainissement sont en cours dans les trois écoles, tandis que les travaux de fondation sont sur le point de commencer à Margaret Brent et Templeton.

95 % des documents relatifs à la conception des écoles École primaire Margaret Brent, École primaire Templeton et École primaire Robert Frost (maternelle à la 8e année) ont été remis. 65 % des dossiers de conception ont également été livrés pour Brandywine (maternelle à la 8e année), l'École primaire de Hyattsville et l'École primaire Fairwood. Les demandes de permis et les processus d'examen sont en cours, l'équipe de conception-construction travaillant en étroite collaboration avec les organismes chargés de délivrer les permis afin de respecter les dates cibles.

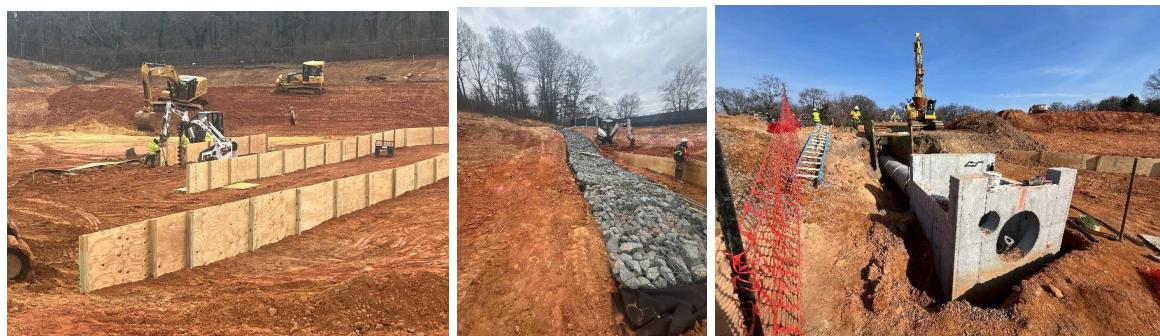
### Mise à jour de la construction par site

#### École primaire Margaret Brent



Sur le site de l'école primaire Margaret Brent, MCN Build, l'entrepreneur général de la phase 2, a terminé l'installation des dispositifs de contrôle de l'érosion et des sédiments ainsi que l'installation des pieux géotechniques. Les puits géothermiques et les dérivations, ainsi que le nivellation des fondations des bâtiments, ont également été achevés. Le nivellation du terrain et l'installation des services publics sont en cours, tout comme l'aménagement des fondations du bâtiment. Les activités prévues jusqu'en juin 2025 comprendront la construction des fondations du bâtiment, l'installation des équipements mécaniques, électriques et de plomberie (MEP) souterrains, la maçonnerie en sous-sol et l'imperméabilisation, ainsi que l'installation des puits de maçonnerie et de la charpente métallique.

## **École primaire de Templeton**



Sur le site de l'école primaire Templeton, MCN Build a achevé les travaux de désamiantage, de démolition intérieure et de rasage, ou démolition complète, du bâtiment existant. L'installation des équipements du site est en cours. De plus, la construction de la plate-forme et le nivellation du site sont en cours. Les activités prévues sur ce site jusqu'en juin 2025 comprennent la construction des puits géothermiques, le coulage des fondations du bâtiment, la construction des fondations du bâtiment, l'installation des équipements mécaniques, électriques et plomberie souterraine, la maçonnerie et l'imperméabilisation en sous-sol, ainsi que l'installation des puits de maçonnerie et de la charpente métallique.

## **École Robert Frost de maternelle à 8e année\***



Enfin, sur le site de l'école Robert Frost de la maternelle à la 8e année, MCN a achevé la mobilisation du site, le désamiantage et la démolition intérieure. Le nivellation du site, l'installation des services publics, la construction de puits géothermiques et le déplacement des conduites existantes d'eaux pluviales et d'eau potable sont en cours. Les activités prévues jusqu'en juin 2025 comprennent la construction de la plate-forme et le nivellation du site, le coulage et la construction des fondations du bâtiment, l'installation des équipements techniques souterrains, ainsi que la maçonnerie et l'imperméabilisation en sous-sol.

## **École primaire de Hyattsville**

Le PGCPS a lancé le processus de planification visant à transférer temporairement l'école primaire Hyattsville à St. Mark's cet été. Ils coordonnent actuellement la logistique de ce déménagement avec le corps enseignant, le personnel et les services de soutien du district. Auparavant, St. Mark's avait été utilisé pendant la phase 1 pour accueillir l'école primaire Cherokee Lane, pendant la construction du Collège Sonia Sotomayor à Adelphi, ce qui a permis d'acquérir une expérience précieuse dans le transfert d'une communauté scolaire vers cet établissement. La communauté scolaire de l'école primaire Hyattsville restera à St. Mark's pendant deux ans, pendant la phase de construction.

### **Modification de la résolution relative au protocole d'accord**

La phase 2 diffère de la phase 1 car le comté de Prince George assumera l'entièvre responsabilité financière des modifications apportées aux commandes. De plus, il n'existe aucun processus clair pour approuver les ordres de modification, car ceux-ci ne peuvent être soumis qu'au comité directeur, qui se réunit tous les trimestres. Ce calendrier est insuffisant pour prendre des décisions en temps opportun qui pourraient avoir une incidence sur le calendrier global. En conséquence, le comté de Prince George et le personnel du PGCPS se sont réunis et ont mis en place un nouveau processus. Cela permet aux responsables désignés de chaque entité d'examiner et d'approuver les ordres de modification d'un montant inférieur à 750 000 dollars. Le département des programmes d'investissement a le pouvoir d'approuver les ordres de modification jusqu'à un montant inférieur pour chaque projet. Étant donné qu'un ordre de modification peut concerner plusieurs écoles, nous exigeons un seuil d'approbation plus élevé.

Le Bureau des infrastructures alternatives, de la planification et du développement demande au comité directeur d'approuver la résolution suivante concernant l'approbation des ordres de modification de la phase 2 d'un montant inférieur à 750 000 dollars. La résolution est libellée comme suit :

#### **RÉSOLUTION DU COMITÉ DIRECTEUR DÉLÉGUANT L'APPROBATION**

#### **AUTORITÉ POUR CERTAINES MODIFICATIONS DE COMMANDE**

#### **POUR LE PROJET BLUEPRINT SCHOOLS PHASE 2**

ATTENDU QUE le Conseil scolaire du comté de Prince George (Prince George's County Board of Education, « PGCPS ») et Progressive Education Partners LLC (le « promoteur ») ont conclu l'accord de projet pour la conception, la construction, le financement et l'entretien du programme alternatif de financement de la construction des écoles publiques du comté de Prince George, volet 2, daté du 24 juillet 2024 (tel que modifié, l'« accord de projet de phase 2 ») ; et

ATTENDU QUE, avant la signature de l'accord relatif à la phase 2 du projet, le PGCPS, le comté de Prince George (le « comté »), la Commission interagences sur la construction scolaire (l'« IAC ») et la Maryland Stadium Authority (la « MSA ») ont conclu un protocole d'accord concernant le partenariat public-privé pour la conception, construction, le

financement et l'entretien des écoles publiques du comté de Prince George, volet 2 du financement alternatif de la construction (le « protocole d'accord de phase 2 ») ; et

ATTENDU QUE le protocole d'accord de phase 2 définit les droits et obligations du PGCPS, du comté, de l'IAC et du MSA dans le cadre du projet de phase 2 et a mis en place un comité directeur composé du directeur général du comté ou de son représentant, du président du conseil du comté ou de son représentant et du surintendant du PGCPS ou de son représentant (le « comité directeur ») ; et

ATTENDU QUE l'accord relatif au projet de phase 2 exige que toute modification apportée à la conception-construction du projet de phase 2 que PGCPS souhaite effectuer ou accepter soit effectuée au moyen d'un ordre de modification écrit ; et

ATTENDU QUE, conformément au protocole d'accord de la phase 2, le comité directeur est tenu d'examiner et d'approuver l'exécution de tout ordre de modification pour le projet de phase 2 ; et

ATTENDU QUE, afin de rationaliser le processus d'approbation des ordres de modification, le comité directeur souhaite déléguer son pouvoir d'approbation des ordres de modification inférieurs à un certain seuil (tel que défini dans les présentes) à un groupe spécifique d'employés du comté et du PGCPS ; et

PAR CONSÉQUENT, il est résolu par le comité directeur ce qui suit :

1. Définitions : Tous les termes définis utilisés dans le présent document et non définis autrement dans celui-ci ont le sens qui leur est donné dans l'accord de projet de phase 2.
2. Délégation de pouvoir pour les ordres de modification inférieurs au montant seuil. Le comité directeur délègue par la présente le pouvoir d'approuver toute modification de commande inférieure à sept cent cinquante mille dollars (750 000 \$) (le « montant seuil ») au directeur administratif adjoint du comté chargé des opérations gouvernementales ou à son représentant (le « délégué du comté ») et au surintendant adjoint des services de soutien ou au directeur du bureau des infrastructures alternatives, de la planification et du développement de PGCPS (collectivement, les « délégués de PGCPS » et, conjointement avec le ou les délégués du comté, les « délégués de PGCPS et du comté »).
3. Ordres de modification approuvés inférieurs au montant seuil. Dans la mesure où une modification de commande inférieure au montant seuil est approuvée par le PGCPS et les délégués du comté, cette approbation doit être consignée par écrit, et le surintendant du PGCPS ou son représentant désigné se voit conférer le pouvoir d'exécuter la modification de commande. Les délégués du PGCPS doivent signaler toute modification approuvée par le PGCPS et les délégués du comté au comité directeur lors de sa prochaine réunion.
4. Inaction ou refus des ordres de modification inférieurs au montant seuil. Dans la mesure où les délégués du PGCPS et du comté ne parviennent pas à un accord ou rejettent une

proposition de modification, le PGCPS aura la possibilité de soumettre la proposition de modification au comité directeur pour examen.

5. Date effective La présente résolution prend effet à compter de la date de son adoption.

## DÉCLARATION FINALE

Les programmes PGCPS et PGCECP fonctionnent bien dans les écoles de la phase 1 et visent à améliorer l'expérience des parties prenantes dans ces établissements. La phase 2 a bien démarré. PGCPS et PEP continue de très bien travailler en collaboration alors que la construction des trois premières écoles se poursuit. PGCPS travaille également avec le comté et l'État pour garantir le respect du protocole d'accord quadripartite.